

■ **Claude Lassueur**, à Prahins, vente et réparation de balances et machines de boucherie (FOSC du 30.04.1998, p. 2928). Par décision du 13 novembre 2001, le Président du Tribunal de l'arrondissement de la Broye et du Nord vaudois a prononcé la faillite du titulaire. La procédure de faillite, suspendue faute d'actif, a été clôturée le 27 décembre 2001. La raison est radiée d'office, conformément à l'art. 66, 1er al. ORC.
Journal no 1781 du 11.02.2002
(00345994 / CH-550.0.045.164-9)